

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° AC1127

présenté par
Mme Taillé-Polian et les membres du groupe Écologiste et social
à l'amendement n° AC1090 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« décret »

les mots :

« la loi »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement motivé par l'opposition au projet de holding